

8^e conférence annuelle

CONTRÔLE INTERNE

Nouveaux enjeux de la gouvernance et de la gestion des risques : responsabilités des différents acteurs et bonnes pratiques



Vendredi 2 décembre 2011

Salons Hoche • Paris

En partenariat avec :



Landwell & Associés
Société d'avocats

Un contexte qui contraint les organisations à renforcer leur contrôle interne et leur maîtrise des risques

Les récents scandales financiers en France et à l'étranger ont conduit les entreprises à renforcer le contrôle interne et à **faire évoluer la gouvernance d'entreprise**. En outre, la crise économique et financière ayant révélé la faiblesse de certains dispositifs de pilotage des risques, les organisations sont amenées à revoir leur gestion globale des risques et à faire de la maîtrise de ces risques **un avantage concurrentiel**. Enfin, le grand nombre de normes et de réformes mises en place au niveau français et européen a poussé les entreprises à redéfinir les rôles et responsabilités des directions de l'audit, du contrôle interne et des risques afin de **favoriser les synergies** et de mobiliser l'ensemble des acteurs concernés.

Cette **conférence sur le contrôle interne** sera donc l'occasion de faire le point sur les **responsabilités de chacun des acteurs du contrôle interne** et sur les **meilleures pratiques** en termes de gouvernance d'entreprise et de gestion des risques. Les professionnels de la finance, de la communication et des systèmes d'information pourront, par ailleurs, renforcer leur expertise, comparer leurs pratiques et les process de l'entreprise dont les fondamentaux doivent reposer sur un management efficace.

Quels sont les rôles des différents acteurs du contrôle interne ?

En France, l'AMF a rendu public en juin 2010 son rapport sur le comité d'audit visant à apporter un éclairage sur la manière dont il faut entendre et mettre en application les dispositions transposant en droit français la 8^{ème} directive européenne. *Comment DG, administrateurs, responsables d'audit interne et externe et risk managers travaillent-ils ensemble ?*

Gérer les crises et communiquer sur les risques

Pour préserver leur image, les entreprises ont intérêt à communiquer sur leur gestion des risques, en veillant toutefois à ne pas donner à leurs concurrents de précieuses informations. En situation de crise, il est essentiel pour elles de regagner – ou bien de ne pas perdre – la confiance du public et de leurs clients. *Comment gérer une éventuelle crise ? Comment préserver sa réputation ? Quelle répartition des rôles entre les différents acteurs concernés ?*

Mieux se coordonner pour se prémunir contre la fraude informatique

Face à la **cybercriminalité** et aux nouvelles tendances des hackers en matière de vol des données, notamment développées par les réseaux sociaux, un nombre croissant d'entreprises et d'organisations se dotent désormais de dispositifs et de processus destinés à maîtriser ces risques. La récente cyber-attaque vécue par Sony en avril 2011 a en outre révélé la nécessité pour les entreprises de favoriser la collaboration entre les direction des risques, direction juridique et direction des systèmes d'information. *Quels sont les différents moyens de détection et de prévention ? Et leur efficacité ? Comment garantir l'intégrité des informations de l'entreprise et protéger sa propriété intellectuelle ? Comment sensibiliser les salariés aux pratiques de contrôle interne ? Et quel partage de responsabilités entre les différents acteurs ?*

Mettre en place une RSE plus performante

Plus de 10 ans après la mise en place de la loi NRE, il est attendu des entreprises qu'elles intègrent des **préoccupations environnementales, sociétales et de gouvernance** à leurs activités commerciales et à leurs relations avec leurs parties prenantes. Une réglementation française et internationale renforcée devrait faire franchir une étape supplémentaire dans les mois à venir aux entreprises cotées et non cotées pour mieux valoriser leur politique RSE. *Comment mettre en place une démarche RSE ? Quels sont les défis juridiques à relever et les risques à prévenir ? Où en sont les entreprises qui témoigneront lors de la conférence ? Quelles sont les attentes et les obligations des différents acteurs ?*

Réunissant les acteurs du **contrôle interne**, de l'**audit**, de la **gestion des risques**, de la **gouvernance**, de la **lutte contre la fraude et la cybercriminalité**, ainsi que de la **communication** et des **systèmes d'information**, cette conférence présentera, sous la forme d'exemples concrets, les différentes facettes du contrôle interne et ses implications pour tous les acteurs de l'entreprise.

Vendredi 2 décembre 2011 • De 8h30 à 16h45

Programme

Débats animés par **Mathieu ROSEMAIN**, Journaliste, *Les Echos*

8h30 ➤ 9h00 **Accueil des participants**

9h00 ➤ 10h30

Quelle nouvelle définition des rôles et responsabilités entre les administrateurs, la direction générale, l'audit, le contrôle interne et les risques ?

- Bonnes pratiques en matière de gouvernance
- Quelles relations entre le management et le contrôle interne ?
- Comment optimiser le rôle du comité d'audit et du comité des risques ?

François BASSET-CHERCOT, Secrétaire du conseil d'administration, **L'Oréal**

Gérard LANCNER, Directeur de la gestion des risques, **Yves Rocher** ; Délégué général, **AMRAE**

Dominique MENARD, Associée, responsable du comité pluridisciplinaire GRC, **PwC**

Claude VIET, Directeur de l'audit, Conseiller du président, **Groupe La Poste** ; Président, **IFACI**

10h30 ➤ 11h00 **Pause**

11h00 ➤ 12h30

Gestion de crise et communication : anticiper les risques et préserver l'image de son entreprise

- Quelle répartition des rôles entre l'audit, le contrôle interne, la gestion des risques, la communication ?
- Bonnes pratiques

Jean-Pierre BEAUDOIN, Directeur, **Groupe I&E**

Philippe HATRON, Vice-président audit, **Areva Group**

Thierry JANKOWSKI, Directeur de la marque, **Réseau Ferré de France**

12h30 ➤ 14h00 **Déjeuner**

Salons Hoche • 9 avenue Hoche • 75008 Paris

14h00 ► 15h30

Gouvernance des systèmes d'information et protection des informations sensibles : quels enjeux pour les entreprises ?

- La cybercriminalité : comment prévenir, détecter et gérer les risques ?
- Quels recours juridiques en cas de fraude informatique ?
- Quel rôle de chacun des acteurs ?

Pascal ANTONINI, Président, **AFAI**

Régis CARRAL, Avocat associé, **Landwell & Associés**

Olivier CHAPRON, RSSI, **Société Générale**

Pascal LOINTIER, Président, **Clusif**

15h30 ► 16h45

Mise en place d'une démarche RSE : quels risques, quelles obligations et quelles responsabilités ?

- Comment structurer une démarche RSE ? Quels sont les défis juridiques ?
- Reporting ESG : quelle prise en compte des parties prenantes ?
- Adoption de la norme ISO 26 000, entrée en vigueur des articles 224 et 225 de la loi Grenelle 2 : vers la mise en œuvre d'une RSE plus performante ?
- Où en sont les entreprises ?

Bettina LAVILLE, Avocat, associée, **Landwell & Associés**

Martine VULLIERME, Directeur des risques, **Veolia Environnement**

Un Directeur développement durable

**Retrouvez après la conférence en accès réservé
l'intégralité des débats en podcast.**

En partenariat avec :



Landwell & Associés
Société d'avocats

En association avec :



Métro : Courcelles • **RER A** : Charles-de-Gaulle • **Parking** : Vinci Hoche

Cette conférence s'adresse aux :

➤ **Entreprises de tous secteurs :**

Administrateurs, Direction générale, Risk Managers, Chief Risk Officers, Direction de la gestion des risques, Direction de l'audit interne, Direction du contrôle interne, Direction de l'inspection, Direction financière et comptable, Direction juridique, Direction des systèmes d'informations, Déontologues, Compliance Officers, Direction de la communication financière, Direction assurance, Direction cellule anti-fraude

➤ **Commissaires aux comptes**

➤ **Experts-comptables**

➤ **Analystes financiers**

➤ **Cabinets d'audit**

➤ **Cabinets de conseil**

➤ **Cabinets d'avocats**

Et tous ceux qui sont concernés par le contrôle interne, le gouvernement d'entreprise et la gestion des risques.

Les services



- 20 % de réduction pour les anciens participants
- L'intégralité des débats en podcasts
- Les slides des intervenants en accès réservé
- La conférence en application web sur vos mobiles
- Des invitations personnelles à d'autres événements des Echos Conférences

Participez aux débats



Commencez d'ores et déjà à débattre et à échanger sur les sujets de la journée sur **Le Cercle Les Echos (lecercle.lesechos.fr)**,

l'espace débat des Echos. Vous pouvez y publier des articles, donner de la visibilité à votre expertise et échanger vos points de vue avec d'autres spécialistes. Les contributions seront sélectionnées pour leur qualité, leur pertinence et leur originalité.

Pour ce faire, envoyez votre publication à : **hwillaume@lesechos.fr**

Informations pratiques

Programme et partenariats : **Héloïse WILLAUME** • Tél. : 01 49 53 63 82 • hwillaume@lesechos.fr

Inscription : **Luc MICHAT** • Tél. : 01 49 53 63 59 • lmichat@lesechos.fr

Contact presse : **Sonia KHATCHADOURIAN** • skhatchadourian@lesechos.fr

M Mme Mlle
Nom : Prénom :
e-mail :
Fonction :
Société :
Adresse :
Code postal : Ville :
Téléphone : Portable :
Secteur d'activité : N° SIRET :
Code NAF :
Effectifs : 1 à 49 50 à 199 200 à 499 500 à 999 1 000 et +

Je souhaite recevoir des informations du groupe Les Echos et de ses partenaires

Dossier d'inscription suivi par :

Nom : Prénom :
Téléphone : e-mail :
Facture à établir à l'ordre de :
Nom : Prénom :
Fonction :
Société :
Adresse :
Code postal : Ville :
Téléphone : e-mail :

ATTENTION RÈGLEMENT : Votre règlement doit nous parvenir impérativement avec votre bulletin d'inscription. Dans le cas contraire, Les Echos Formation se réserve le droit de vous refuser l'accès le jour de la conférence.

Tarif : 1 050 € HT soit **1 255,80 € TTC**
- 20 % à partir de la 2^{ème} inscription d'une même société.

Le prix comprend la participation à l'ensemble de la journée, la documentation, le déjeuner, les podcasts et l'application mobile.

Pour tout mode de règlement, précisez le titre et la date de la conférence :

- Par chèque à l'ordre des ECHOS FORMATION, société filiale des Echos habilitée à dispenser de la formation professionnelle.
- Par virement à l'ordre des ECHOS FORMATION
Banque BNP, compte n° RIB 30004/00804 00010331433/36 BNP Champs Élysées.
N° de TVA intracommunautaire : FR 314 375 679 44

Merci de m'envoyer :
 une convention de formation une attestation de présence

Annulation : Toute annulation devra être faite par écrit et envoyée par fax ou par e-mail. En cas d'annulation effectuée moins de 14 jours avant la date de la conférence ou en cas d'absence le jour de la conférence, le paiement de l'inscription restera pleinement dû et ne donnera lieu à aucun remboursement. En cas d'annulation effectuée plus de 14 jours avant la date de la conférence, l'inscription vous sera remboursée, déduction faite d'un montant de 180 € HT pour frais de dossier. Vous pouvez vous faire rempiler en nous communiquant par écrit les noms et coordonnées du remplaçant.

Votre inscription doit être obligatoirement signée et tamponnée
Je soussigné(e) accepte les modalités de règlement et d'annulation

Date : / /
Signature :

Cachet de l'entreprise (obligatoire)

Pour toute inscription, renvoyez ce formulaire accompagné de votre règlement à :

Luc MICHAÏ • Les Echos Conférences
16, rue du Quatre-Septembre • 75112 Paris CEDEX 02
Tél. : 01 49 53 63 59 • e-mail : lmichat@lesechos.fr
www.lesechos-conferences.fr

